

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Projet de Cours d'éducation civique. — Départs. — Nécrologie : Louis Grobéty. — Dans les sections : Yverdon. —* NEUCHÂTEL : *Inspectorat des écoles. — Aide aux mobilisés. —* JURA : *Chronique.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : J. S. : *De l'école à la vie ; activité des bureaux d'orientation professionnelle. —* LES LIVRES. — TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PROJET DE COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE POUR L'ÂGE POST-SCOLAIRE (suite.)

Il s'agirait avant tout de renoncer aux trois heures hebdomadaires qui s'étirent lamentablement sur tout le semestre d'hiver pour organiser des cours d'une durée approximative de deux semaines, qui auraient lieu dans une région de notre canton aussi éloignée que possible de celle habitée par les participants. Là, séparés de leur milieu habituel, dans une contrée peu ou pas connue d'eux, nos jeunes gens, dirigés par une équipe de maîtres comprenant véritablement la jeunesse, seraient plongés dans une ambiance toute nouvelle. Aux matinées consacrées aux heures de cours, coupées de séances de culture physique, succéderaient des après-midi comportant des excursions, visites d'usines, d'entreprises commerciales ou industrielles, d'exploitations agricoles ou viticoles, etc., etc.

Pour donner une idée plus précise et complète de ce qu'il serait possible d'organiser dans cet ordre d'idées, voici comment on pourrait concevoir la préparation et la mise en marche d'un de ces cours.

Le Département de l'Instruction publique désignerait, pour une région donnée (groupe de communes) un *chef de cours*, choisi parmi le personnel enseignant primaire et primaire supérieur, qui serait chargé de grouper les jeunes gens d'une ou plusieurs communes astreints aux cours post-scolaires, jusqu'à concurrence d'un effectif de 50 à 70 participants. Le travail préparatoire à effectuer par le chef de cours consisterait donc : 1^o à établir la liste des participants ; 2^o à choisir la localité où aurait lieu le cours ; 3^o à en fixer la date ; 4^o à établir le programme détaillé du cours qui comporterait : a) une étude géographique et historique de la région choisie (remise aux élèves d'une carte détaillée de la région ; b) des études sur des sujets agricoles, industriels, commerciaux, en rapport avec les possibilités de la région visitée ; c) un programme d'excursions et de visites d'entreprises ; d) des causeries, sur des sujets civiques, faites par des personnalités de la région : députés, préfets,

receveurs, conservateurs du registre foncier, officiers d'état-civil, syndics, municipaux, médecins, industriels, professeurs, etc., etc.

Pour l'établissement du programme et la conduite du cours lui-même, le chef s'adjoindrait deux collègues, choisis par lui, et dont l'un serait spécialement chargé de la culture physique et du sport. Après approbation donnée par le Département à l'ensemble du travail préparatoire, il ne resterait plus qu'à organiser sur place la question logement, subsistance, locaux, aux meilleures conditions possibles. Le financement de ces cours serait à la charge du canton et des communes. Les Suisses allemands ne seraient pas appelés à y participer.

Telles sont, très généralisées, les quelques suggestions que je souhaitais exposer, sans me faire d'ailleurs d'illusions sur leur nouveauté et leur originalité. Mais j'ai l'intime persuasion qu'un tel cours laisserait aux jeunes gens, que nous ne voulons pas laisser livrés à eux-mêmes, dont nous voulons faire des citoyens utiles à l'Etat, que nous voulons, en un mot, intégrer dans notre communauté vaudoise et suisse, des sentiments tout autres que ceux que leur laissent les cours actuels. Il va sans dire que cela n'irait pas sans sacrifices, financiers et autres, et l'heure est peut-être mal choisie pour les réclamer. Il s'agit pourtant de faire quelque chose ; n'attendons pas que d'autres le fassent ; la confiance des jeunes ne se capte pas avec des conseils, de beaux discours, et des appels plus pathétiques les uns que les autres : c'est à ceux qui auront véritablement réalisé quelque chose capable de les intéresser, de les élever au-dessus d'eux-mêmes, de leur révéler les multiples richesses de la vie, qu'ils donneront et multiplieront les forces qui sont en eux, pour le plus grand bien de notre patrie.

EDMOND CHAVE.

L'idée émise par notre correspondant n'est pas nouvelle : c'est précisément celle que développait dernièrement le bulletinier vaudois R. M. Nous croyons en outre savoir que plusieurs instituteurs ont été autorisés à faire un essai dans ce sens, et même dans d'autres susceptibles d'améliorer l'institution.

Réd.

DÉPARTS

Gollion. — *Mlle Muller* a enseigné 32 années durant à Gollion. Au début de l'hiver, lorsqu'elle prit une retraite bien méritée, toute la population, dans une cérémonie touchante, lui rendit un hommage mérité pour son inaltérable fidélité au devoir, sa compréhension des enfants, son désir constant de perfectionnement et surtout pour l'action bienfaisante qu'elle a exercée par son exemple.

Nyon. — Lors de sa dernière leçon, le 31 octobre, *Mme Campiche-Badel* fut fêtée par les autorités communales et scolaires de Nyon, où elle enseigna pendant 32 ans. Dans une fête plus intime, le corps enseignant prit aussi congé de cette aimable collègue.

Roche. — *Mlle Favre* prend sa retraite après 31 ans d'activité. A son départ la population du village, où elle ne compte que des amis, la fêta comme il convenait.

Eclagnens. — La petite école d'Eclagnens, qui ne comptait plus que 6 élèves, vient de fermer ses portes. De ce fait, *Mme Bezençon-Bonzon*, qui y enseigna pendant 27 ans, prend une retraite quelque peu anticipée. Parents et élèves lui témoignèrent leur reconnaissance lors de sa dernière classe.

De **Perroy**, on annonce aussi le départ de *Mme Buss-Huc* ; elle passa toute sa carrière dans ce village où elle laisse d'unanimes regrets.

NÉCROLOGIE

† **Louis Grobéty.** — C'est au milieu d'un grand concours de population qu'eurent lieu, le jeudi 26 novembre, à Vallorbe, où il était Juge de Paix depuis 1930, les funérailles de Louis Grobéty, ancien instituteur.

Breveté en 1894, le défunt passa toute sa carrière à Vaulion comme instituteur primaire et primaire supérieur. Maître calme, pondéré, d'une haute conscience professionnelle et d'une grande droiture, il fit bénéficier de sa vaste culture plusieurs volées d'écoliers du haut village jurassien.

Au cours du culte funèbre, célébré en l'église de Vallorbe, le président de la Section d'Orbe rendit un dernier hommage à cet ancien et vénéré serviteur de notre école vaudoise et exprima, au nom de la S. P. V., des condoléances sincères à la famille en deuil. G. R.

Louis Grobéty fit partie du Comité de la S. P. V. (Comité Visinand), de 1914 à 1917, et remplit avec fidélité et distinction les fonctions de *Correspondant à l'Educateur*. (Réd.)

DANS LES SECTIONS

Yverdon. — Dans sa séance du 15 décembre, la section d'Yverdon S. P. V. a voté les trois résolutions suivantes :

1. Elle appuie la candidature du collègue Viret, de Lausanne, au Comité S. P. V., et demande au Comité cantonal de soutenir toujours mieux les revendications personnelles (justifiées, naturellement !) des membres de la S. P. V.

2. Elle propose le collègue Cuany Armand, d'Yverdon, comme candidat au Comité central de la S. P. R.

3. Elle organise, à l'intention de ses membres, un Cours de taille des arbres fruitiers placé sous la direction d'arboriculteurs patentés. Ce cours aura lieu un samedi après-midi de janvier. Les participants, qui seront convoqués individuellement, sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès du président de la section, M. Ad. Delisle, instituteur, Cheminet 12, Yverdon.

NEUCHÂTEL

INSPECTORAT DES ÉCOLES

La création d'un troisième poste d'inspecteur d'écoles et le choix du titulaire nous ont causé une très agréable surprise.

Lorsque, au temps pas très lointain des économies à outrance, on s'avisait de supprimer l'un des deux postes d'inspection existants, nous avions exprimé, ici, les regrets du corps enseignant. Une telle mesure réduisait, en effet, à bien peu de chose le rôle pédagogique de l'inspecteur. On ne tarda pas à reconnaître l'erreur commise et on tenta de la réparer en remettant au premier secrétaire du Département de l'I. P.

une partie de l'inspection. Des tâches nouvelles ont surgi qui ne permettent plus de se contenter de cette solution hybride. La création du stage et de l'enseignement ménager, la prolongation de la scolarité, l'ampleur prise par l'éducation physique ont successivement grevé, ces derniers temps, les charges de l'inspection au détriment des visites de classe qui doivent demeurer, n'est-il pas vrai, l'essentiel de cette fonction. Le renfort qu'apportera un troisième inspecteur a de quoi nous rassurer à cet égard. C'est pourquoi nous accueillons avec une grande satisfaction l'initiative réparatrice prise par le Département de l'Instruction publique.

C'est à M. Léopold Berner, instituteur à Rochefort, qu'a été confié ce nouveau poste de l'inspection. Ce choix double notre satisfaction du fait qu'on a eu recours aux services d'un praticien avisé jouissant de l'estime et de la confiance de ses collègues, dont il a soutenu les intérêts avec fermeté et un grand dévouement au cours des cinq années qu'il vient d'accomplir à la présidence de la S. P. N. M. Berner peut être assuré de la vive reconnaissance des membres de notre association, et de la joie que leur cause l'honneur bien mérité qui lui est échu. En retour, nous sommes persuadé qu'il rencontrera en eux des collaborateurs toujours prêts à lui faciliter l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Au nom de la S. P. N., nous adressons à M. Berner nos cordiales félicitations, sans taire toutefois que notre joie se teinte de regrets à la pensée que son arrivée à l'inspection des écoles va priver notre société d'un guide sûr et sympathique.

J.-Ed. M.

AIDE AUX MOBILISÉS

Dans sa dernière séance, le Comité central a dû constater que les indemnités de remplacement payées durant l'exercice courant par la Caisse d'entraide avaient absorbé à peu près le produit des cotisations fixées à 5 fr. pour 1942. Quatre institutrices, notamment, ont bénéficié d'un remplacement pendant des périodes de longue durée.

Pour permettre la remise d'un subside aux sociétaires mobilisés pendant l'année en cours, il a fallu recourir aux intérêts du capital et faire un prélèvement sur le fonds de réserve. Une somme d'environ 1500 fr. sera répartie à raison de 2 fr. 50 par point pour les sociétaires inscrits au 1^{er} janvier 1942. Quant à l'allocation des membres entrés dans la S. P. N. après la date ci-dessus, elle sera calculée sur la base de 1 fr. 25 par point.

Chers collègues mobilisés, la dame de Noël vous visitera à nouveau cette année. Réservez-lui bon accueil.

J.-Ed. M.

JURA

CHRONIQUE JURASSIENNE

Le Grand Conseil, dans sa session de novembre, a adopté un décret concernant le versement d'une allocation d'hiver au corps enseignant des écoles primaires et moyennes. Cette allocation nouvelle n'annule pas les allocations de cherté ordinaires votées en 1942. Elle est de 200 fr. pour les personnes mariées et de 150 fr. pour les célibataires. Les institutrices mariées sont assimilées aux célibataires. Lorsque les deux époux occupent un poste dans l'enseignement, chacun reçoit une allocation de 75 fr. Un instituteur marié dont la femme possède un revenu du travail dépassant 2000 fr. par an touche l'allocation d'hiver d'un célibataire.

Le Grand Conseil a adopté un autre décret concernant l'octroi d'allocations aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance du corps enseignant. Il est heureux qu'on ait pensé aux retraités et aux veuves, dont certains, notamment ceux et celles qui vivent en ville, sont rudement frappés par la hausse du coût de la vie. Les allocations suivantes ont été votées :

- L'allocation est réduite de 10 % du montant si la rente annuelle excède les quotes suivantes :

Les décisions du Grand Conseil, prises à la quasi-unanimité ont été accueillies favorablement par l'opinion publique. Le peuple bernois, par une saine politique sociale, veut empêcher que se creuse un fossé entre dirigeants et dirigés et que réapparaisse un dangereux état d'esprit qui a failli, en 1918, pousser notre pays à la ruine.

* * *

Le corps enseignant secondaire, de son côté, réuni à Moutier, les 27 et 28 novembre, s'est livré à des études fort variées. Il a entendu de savants exposés sur l'alimentation, de M. le Dr Sandoz, de Bâle, sur les troubles nerveux des écoliers, de M. le Dr Guillerey, sur l'origine des espèces, de M. le Dr Schopfer, professeur à l'Université de Berne, sur Marcel Proust, de M. le Dr Berlincourt, professeur à l'Ecole normale.

Toutes ces réunions, outre qu'elles retrempent les miliciens de la pédagogie souffrante et laborieuse dans un climat de science et de recherche, permettent de féconds échanges de vues et de bienfaisantes reprises de contact. Aussi instituteurs et professeurs accourent-ils toujours nombreux aux cours de perfectionnement organisés à leur intention.

V. M.

V. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DE L'ÉCOLE A LA VIE

Activité des bureaux d'orientation professionnelle.

Dans bien des régions de notre pays, les pouvoirs publics n'ont pas encore reconnu toute l'importance de l'orientation professionnelle. C'est assez compréhensible, parce que le problème, malgré tout, est encore neuf, et il demande du praticien une foule de connaissances, dont quelques-unes sont longues à acquérir.

L'orienteur doit être d'abord un psychologue averti, afin de pouvoir déceler sans trop de difficultés les aptitudes des jeunes gens qui s'adressent à lui. Il doit connaître les métiers pratiqués dans sa région ; l'état du marché du travail, comme les questions économiques en général, sont aussi des branches qui le préoccupent sans cesse.

Habituellement, ce sont des membres du corps enseignant qui exercent les fonctions d'orienteur, mais presque toujours en marge de leur travail scolaire. Si ces instituteurs ou professeurs veulent fournir un travail consciencieux, il est nécessaire qu'ils se documentent, perfectionnent leurs méthodes de travail et restent en contact étroit avec les patrons d'apprentissage. Tout cela demande beaucoup de temps.

Bien que l'orienteur *aide* seulement au placement, laissant aux parents le soin d'accepter ou de refuser telle place offerte, sa responsabilité est tout de même très grande.

Nous sommes certains que dans un proche avenir, les autorités voueront tous leurs soins au développement de l'orientation professionnelle dans notre pays. La Suisse, pour vivre, doit pouvoir exporter, et pour exporter, fabriquer des produits de qualité ; seule, une main-d'œuvre bien instruite à l'école, puis bien orientée et bien formée professionnellement, est capable de livrer de tels produits.

L'école s'intéresse de plus en plus à tout ce qui a trait au choix du métier des jeunes qu'elle éduque, et c'est tant mieux, car il n'est guère possible de concevoir un travail rationnel d'orientation professionnelle hors du cadre de l'école. C'est surtout durant la dernière année scolaire que par des causeries sur les professions, par un enseignement concernant les outils de nos artisans et par des exercices de travaux manuels que le maître développe le goût pour nos divers métiers et peut aussi parfois susciter des vocations.

Quelques chiffres relevés dans les statistiques montreront mieux que de longues phrases les résultats du travail des orienteurs dans notre pays. L'année dernière, 32 430 cas ont été traités par les divers bureaux officiels et privés. Le nombre des personnes orientées a augmenté de 3413 par rapport à l'année précédente (8 %). Il est intéressant d'exa-

miner l'évolution de l'orientation professionnelle de 1933 (établissement de la première statistique) à 1941 :

Années	Nombre des personnes orientées			Sur 100 personnes orientées, étaient du sexe	
	du sexe masculin	du sexe féminin	en tout	masculin	féminin
1933.....	12 388	8 749	21 137	58,6	41,4
1935.....	16 557	12 230	28 787	57,5	42,5
1937.....	17 549	13 762	31 311	56,0	44,0
1940.....	15 376	14 645	30 021	51,2	48,8
1941.....	17 131	15 303	32 434	52,8	47,2

La plupart des jeunes qui reçoivent un conseil ont 15 ou 16 ans et viennent de quitter l'école. Mais il y a aussi souvent des garçons et des jeunes filles qui, pour diverses raisons, n'ont pu entreprendre un apprentissage à la fin de leur scolarité et viennent consulter les conseillers ou les conseillères de professions, alors qu'ils ont 18, voire 20 ans. Fréquemment aussi des personnes qui se sont essayées dans un métier sans avoir reçu un conseil ou qui ne l'ont pas suivi attendent un secours des orienteurs. Ci-dessous, un petit tableau groupant les personnes orientées en 1940-41 a été établi d'après la nature des cas et la formation scolaire :

Groupes	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	1940	1941	1940	1941	1940	1941
<i>Nature des cas :</i>						
J. gens libérés de l'école.....	10 404	11 427	7 929	8 997	18 333	20 424
Autres personnes choisiss. une prof. pr la 1 ^{re} fois	3 119	3 846	3 391	3 537	6 510	7 383
Personnes changeant de profess.	406	431	634	585	1 040	1 016
Autres pers. ayant déjà débuté dans la vie économique	1 447	1 427	2 691	2 184	4 138	3 611
Total	15 376	17 131	14 645	15 303	30 021	32 434
<i>Formation scolaire :</i>						
Ecole primaire	7 043	8 112	7 563	7 892	14 606	16 004
Ecole du degré moyen inférieur .	7 427	8 224	6 273	6 582	13 700	14 806
Ecole du degré moyen supérieur .	906	795	809	829	1 715	1 624
Total	15 376	17 131	14 645	15 303	30 021	32 434

Ce sont, évidemment, les grands cantons qui ont dû examiner le plus de jeunes gens. Nous relevons dans la statistique que Berne s'est occupé de 2979 jeunes gens et de 2944 jeunes filles ; Bâle-Ville de 921 jeunes gens et de 589 jeunes filles ; Saint-Gall de 1920 jeunes gens et de 1776 jeunes filles ; Lucerne respectivement de 1055 et de 720 ; Glaris de 240 et de 251 ; Vaud de 996 et de 657, enfin Zurich, de 3714 et de 3820.

De toutes ces personnes orientées, 41 % des jeunes gens se sont dirigés vers la petite et la grande industrie ; nous disons « se sont dirigés », parce qu'il est bien entendu, nous tenons à le répéter, que les bureaux d'orientation professionnelle aident à trouver un patron d'apprentissage, mais laissent le soin à la famille de prendre la responsabilité du placement. Ce sont surtout les branches des métaux, des machines et de l'électro-technique qui intéressent les garçons. Du côté féminin, la plupart des jeunes filles embrassent des carrières dans les industries de l'habillement et de la toilette.

L'année dernière, il y eut une diminution du placement dans les écoles professionnelles. Nous savons qu'en Suisse romande, nous avons plutôt adopté la formule française, c'est-à-dire que l'apprentissage complet se fait à l'école, tandis qu'en Suisse allemande, où l'on a admis plutôt le système d'Outre-Rhin, l'apprentissage se fait en règle générale chez le patron, les écoles professionnelles n'étant destinées qu'à donner un complément d'instruction, surtout théorique, aux jeunes gens. Il existe en Suisse allemande quelques écoles professionnelles, où les personnes reçoivent une instruction complète à l'école, mais ce sont surtout des établissements destinés à perfectionner de jeunes ouvriers au bénéfice d'un certificat de fin d'apprentissage.

Si beaucoup de jeunes, qui auraient pu entrer en apprentissage dans une école de métier, ont préféré être instruits dans un atelier, c'est fort probablement parce que les écolages sont assez élevés et que nombreuses sont les familles qui doivent se restreindre beaucoup actuellement.

Les bureaux d'orientation professionnelle ne se sont pas occupés d'un grand nombre d'élèves sortant des gymnases, et pourtant il serait nécessaire aussi de pouvoir conseiller ces jeunes qui viennent de terminer leurs examens de maturité. La question de l'encombrement des professions libérales a été traitée à Lausanne, dernièrement, lors du Congrès d'orientation professionnelle. M. le professeur Gilliard, qui vient de prendre sa retraite, ne voit aucun remède à apporter à cette situation pénible. Par contre, M. Baudin, professeur au gymnase classique, estime qu'on devrait prévoir un examen d'entrée dans les écoles secondaires supérieures, à l'âge de 16 ans, afin que les jeunes hommes ou les jeunes filles qui ont plus de 20 ans, ne soient pas — après un échec — obligés

d'abandonner des études et chercher une autre voie. A 16 ans, c'est le bon âge pour entrer dans un atelier ou dans un bureau ; à 18 ans, cela peut encore aller, mais le jeune homme ou la jeune fille qui a plus de 20 ans, a bien de la peine à commencer un apprentissage. Au reste, les patrons n'acceptent pas volontiers des jeunes gens majeurs, qui n'ont pas, comme les garçons ou les jeunes filles sortant de l'école, la souplesse de caractère nécessaire pour être instruits dans un métier. Le problème reste posé. Il faudra bien trouver une solution si l'on ne veut pas avoir dans notre pays un grand nombre de chômeurs intellectuels.

J. S.

LES LIVRES

L'édition suisse s'est montrée particulièrement active en 1942. L'Educateur considère comme un devoir dans les circonstances actuelles de tenir ses lecteurs au courant de notre production littéraire. Il nous est malheureusement impossible de donner maintenant le compte rendu de tous les ouvrages parus en cette fin d'année, toutes nos pages y passeraient. Nous nous excusons auprès de nos collaborateurs et des éditeurs. Les notices bibliographiques non parues passeront dans les numéros du début de 1943.

Réd.

Vincenzo (histoire d'un jeune Tessinois), par E. Eschmann, trad. J. Bohy, Editions Spes.

Ce livre mérite le plus grand succès auprès des petits lecteurs romands. Vincenzo doit quitter l'école pour être tailleur de pierres. Après de dures épreuves, il étudiera la sculpture à Milan et obtiendra le grand prix de Venise. Il arrive plus haut que tout ce qu'il avait rêvé. Un bel exemple et un beau livre.

Sans patrie, par Johanna Spyri (nouvelle version française), Editions Spes.

Les ouvrages de J. Spyri connaissent un succès continu. *Sans patrie*, moins connu que *Heidi* nous repose un peu de ce dernier dont le cinéma s'est emparé. Le récit des aventures de ces deux enfants reste d'un intérêt palpitant.

Les plus belles légendes suisses (auteurs divers). Un beau volume illustré de 16 gravures hors texte de G. Burnand et de 15 dessins dans le texte. Editions Spes.

Un choix judicieux de nos légendes suisses les plus typiques empruntées au folklore romand, et tout autant à celui des cantons alémaniques, aux Grisons, au Tessin, véritable vue panoramique jamais présentée de cette façon-là. Dans ce recueil séduisant où l'on a préféré la qualité,

c'est-à-dire la variété et l'originalité des morceaux reproduits, à leur nombre, réduit à deux douzaines, le lecteur aura le plaisir de découvrir quelques inédits et des versions nouvelles de sujets connus. Certains de ces textes portent la signature de noms aimés dans les lettres romandes (R. Morax, M. Zermatten, J.-B. Bouvier, etc.). Et l'intérêt de ce livre pittoresque est considérablement rehaussé encore par son illustration : seize compositions originales de G. Burnand.

La Maison verte, par Marie Freitag. Librairie Payot.

Une grande maison locative réunit sous son toit un groupe d'enfants dont l'auteur décrit les ébats et les jeux. Après une première prise de contact et quelques frottements vite adoucis, la petite troupe est lancée dans l'aventure : à vrai dire, aventure de tout repos, dans laquelle le chien Pepo jouera un rôle important et qui se terminera par la fondation d'un club aux intentions les plus généreuses. Tout cela est conté d'une plume vive et colorée, qui ne s'embarrasse ni d'intrigues ni de descriptions inutiles : on croit voir passer devant soi un film de gaîté et de comique d'où cependant la note sentimentale n'est pas entièrement bannie.

Rien que David, par Eleanor H. Porter. Editions Delachaux et Niestlé.

Plein d'émotion et de psychologie, ce livre est tout imprégné d'amour pour la musique et la beauté. L'histoire si émouvante du petit David enchantera la jeunesse, et peut-être aussi les parents.

Reine blanche en pays noir, par W.-P. Livingstone, traduction de Mme Soltau-Monod. Editions Delachaux et Niestlé.

Tous les jeunes gens qui aiment les récits d'aventures dans la brousse africaine se passionneront pour cette biographie de Mary Slessor, missionnaire-pionnière au pays des cannibales et des marchands d'esclaves.

Booker Washington, par Jean-François Cabrières. Editions Labor, Genève.

Les Editions Labor consacrent ce nouveau volume de la collection de biographies « Les vainqueurs » au grand éducateur de la race noire aux Etats-Unis : Booker Washington. L'acte d'émancipation des esclaves n'apportait aucune solution à tous les problèmes que posait une telle transformation sociale. Le mérite de Booker Washington est d'avoir reconnu qu'une solution valable pour les Noirs d'Amérique ne devait pas être imposée du dehors mais surgir de la race noire elle-même.

L'ancien esclave, en faisant confiance à ses frères, sut les amener par le travail à plus de dignité humaine ; il est un bel exemple pour les éducateurs. C'est pourquoi beaucoup d'entre nous voudront lire cette biographie attachante.

ALB. R.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1942.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Comité central. Appel en faveur du Congrès, p. 481. — Assemblée des délégués, p. 482, 529. — Bienvenue à une nouvelle section, p. 593. — Séance du 29 octobre, extraits des délibérations, p. 645. — Fonds d'entr'aide pour les instituteurs victimes de la guerre, p. 741.

Addor, G. Rapport de la Commission de lectures, p. 175 et 193.

Grec, Ch. Les examens, p. 210, 225, 241, 257, 273, 289. — Chronique, p. 334.

Ray, M. « Ecolier romand » et « Journal des Parents », p. 661.

Serex, Ch. Comptes S. P. R., p. 482. — Instituteurs grecs prisonniers de guerre, p. 709.

Soguel-Dujardin, S. L'Amicale des Ecoles enfantines à la S. P. R., p. 594.

Wahlen, F. T. L'école et l'extension des cultures, p. 321.

Willemmin, G. Service d'entr'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre, p. 1.

— Collecte de jouets pour le Noël des petits Français, p. 1, 34.

Congrès de Genève. Aux présidents de section, p. 65. — Congrès S. P. R. et Semaine pédagogique de l'Institut Rousseau, p. 353. — Programme, avant-projet, p. 369. — 1^{re} invitation, p. 385. — 2^e invitation, p. 401. — 3^e invitation, p. 417. — Appel aux membres des sections, p. 465. — Appel du G. R. E. P., p. 466. — Congé accordé aux participants en service militaire, p. 467. — Billets collectifs, p. 48. — Après le congrès, p. 497. — Compte rendu succinct, p. 529, 545, 561. — Lettre de M. Malche, p. 547.

VAUD

Comité. Convocation à l'assemblée des délégués et à l'assemblée générale, p. 34. — Collaboration médico-pédagogique, p. 49. — Comité 1942, p. 97. — Assemblée générale, p. 98. — Caisse de secours, p. 226, 242, 549. — Nouveaux membres, p. 419. — Cotisations, p. 467, 647. — Collègues démissionnaires, p. 467, 564. — Nouveaux membres, p. 564. — Aux présidents de sections, p. 647. — L'Eglise, l'Ecole, la Famille, p. 693.

Bureau de placement, p. 549.

Barraud, E. A propos de cours d'éducation civique, p. 52.

Berger, R. Les dons naturels, p. 131.

Bornand, Ch. Des examens, p. 211, 228.

Bosset, M. Merci !, p. 337.

Chantrens, M. Mise au point, p. 65. — Erratum, p. 113. — Examens pédagogiques des recrues, p. 531.

Chabloz, A. Programme minimum, p. 36. — Les jeunes vous parlent, p. 81. — Pour la famille, p. 101. — A nos nouveaux abonnés, p. 258. — Epreuves d'examens, p. 290. — La motion Nicod, p. 404. — Payons nos cotisations, p. 419.

Chabloz, F. Un collègue plus âgé vous répond, p. 210.

Chave. Projet de cours d'éducation civique, p. 743, 757.

Cornuz, L. Aux institutrices, p. 663, 695. — Sport automnal, p. 696.

D.-B., L. Quelques réflexions après les conférences de districts, p. 630.

Durgnat, E. Cours de ski, p. 261.

Grec, C. Encore un novateur, p. 115. — La réélection périodique, p. 340. — A l'honneur, p. 341. — Entre le trop et le trop peu, p. 530. — Cours d'éducation civique p. 648. — Cinéma scolaire, p. 712.

Guignard, J. Aide à la campagne, p. 35.

Mamin, R. Le nouveau bulletinier, p. 113. — Les moins jeunes vous répondent, p. 114. — L'école primaire vaudoise, p. 129, 145, 165, 194, 227. — Caisse de secours, p. 226. — Traitements fixes, p. 259. — Le 50 % des instituteurs vaudois sont incapables d'enseigner le chant, p. 274. — Un ami des instituteurs vaudois, p. 333.

— Quand le député Nicod remplit son mandat, p. 339, 353, 370. — La presse et la motion Nicod, p. 341, 420, 484. — Conférences de districts, p. 386. — Quand le député Nicod écrit à un régent, p. 402. — La question des examens devant les conférences de districts, p. 548, 578, 594. — Allocations de renchérissement p. 577. — Hôpital cantonal, p. 577. — Doit-on réorganiser les cours post-scolaires ? p. 613, 629, 647, 662. — A propos des examens annuels, p. 663. — La motion Nicod, épilogue, p. 679. — A propos d'un concert de Noël, p. 728. — Vaudois, êtes-vous bons Suisses, p. 742.

Mermoud, R. Assemblée générale, compte rendu, p. 98.

Meylan, Ch. Comptes S. P. V., p. 17.

Peitrequin, R. La point de vue du maître, p. 130. — Questions de programmes, questions secondaires, p. 162. — Et tout recommence, p. 242. — A propos d'une récente motion, p. 356. — Etre bon ou bonne collègue, p. 513.

Ray, M. Quelques précisions, p. 49. — Traitements fixes, p. 421, 709. — Retenue sur les traitements, p. 497. — Nos traitements, p. 498. — Allocations, p. 694.

Zimmermann, E. Caisse S. P. V., p. 337.

Dans les sections. Echallens, p. 420, 564, 726. — Lausanne, p. 65, 342, 357, 374, 499, 649, 678. — Payerne, p. 38. — Vevey, p. 725. — Yverdon, p. 19, 66, 83, 759.

Convocations aux répétitions de gymnastique : p. 2, 20, 54, 66, 118, 132, 148, 244, 276, 307, 374, 387, 420, 468, 515, 549, 580, 632, 664, 679, 696, 725.

Ceux qui quittent. Vevey, p. 101, 711. — Chapelles sur Moudon, p. 486. — Crissier, p. 711. — La Tour-de-Peilz, p. 727. — Rougemont, p. 727. — Villeneuve, p. 727. — Rances, p. 727. — Bursinel, p. 727. — Ropraz, p. 727. — Payerne, p. 727. — Moudon, p. 745. — Leysin, p. 745. — Saint-Légier, p. 745. — Gollion, p. 758. — Nyon, p. 758. — Roche, p. 758. — Eclagnens, p. 759. — Perroy, p. 759.

Nécrologie. Louis Pauly, p. 117. — Jeanne Pelet, p. 117. — Louis Clerc, p. 118. — C. Baudat-Pingoud, p. 147. — Jules Maendly, p. 179. — L. de la Harpe-Pittet, p. 179. — M. Mivelaz, p. 212. — Emile Nicod, p. 259. — G. Addor, p. 260. — Léa Chevalier-Freymond, p. 275. — Aimé Favez, p. 291. — B. Huguenin, p. 306. — C. Reymond-Buxcel, p. 357. — Berthe Burdet, p. 486. — Ch. Ramuz, p. 597. — E. Roulet-Marendaz, 598. — C. Bavaud, p. 615. — E. Borgeaud, p. 649. — A. Rosat, p. 679. — L. Grobéty, p. 759.

Ecoles normales. Brevets, p. 213. — Quelques chiffres, p. 305.

Musée scolaire. p. 374.

Communiqués. Amitiés gréco-suisse, p. 20. — Vestiaire scolaire, p. 65. — Examens péd. des recrues, p. 102, 531. — Pour un renouveau de l'esprit chrétien, p. 342. — Humanisme chrétien, p. 357. — Bibliothèque pour tous, p. 387. — L'école au Comptoir suisse, p. 499. — Conférence Rauch, p. 650. — Enseignement du dessin, p. 679.

Associations. Association anti-alcoolique, p. 38, 405. — Association des directeurs de chant, p. 580, 597.

Maîtres de gymnastique, p. 180, 499.

Maîtresses d'école enfantine, p. 549.

Maîtresses de travaux à l'aiguille, p. 579.

Société évangélique d'éducation, p. 229, 244, 631.

Société vaudoise de travail manuel, p. 2, 132, 147, 276, 334, 423, 597, 615, 632.

Société vaudoise d'astronomie, p. 102.

GENÈVE

Association anti-alcoolique du corps enseignant, p. 132, 199, 292.

Association des maîtres de gymnastique, cours de ski, p. 182. — Cours de gym., p. 632.

Duchemin, Ch. Hommage à l'école primaire, p. 199.

Ducommun, Ch.-E. Nominations, p. 423.

Fiorina, E. A propos de la C.I.A., p. 214, 229, 244.

Jaquet, R. Entraide scolaire, p. 198. — Timbres Pro Juventute, p. 262.

Mégard, Ch. Ombres et lumières, p. 680.

Nécrologie. Ch. Pesson, p. 550.

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS — U. A. E. E.

Comités. Nos salaires, p. 3. — Caisse de prévoyance, p. 278. — Congrès, p. 390, 405. — C.I.A., avis important, p. 650.

Commission de défense. Allocation de vie chère, p. 20. — Vérité dans la lutte, p. 166.

Borel, G. Nos salaires, p. 374. — Anne, ma sœur Anne, p. 565. — Assurances gouvernementales, p. 398. — Fermeté, discipline, mesure, p. 632. — Négociations, p. 729. — Sérieuse mise en garde, p. 549.

Gaudin, Ed. Abonnements à la Comédie, p. 714.

U. I. P. G. — MESSIEURS

Comité. Convocations, p. 38, 84, 104, 245, 358.

Duchemin, Ch. Réponse à ces Messieurs de la police, p. 58.

Ducommun, Ch.-E. Impressions de séances, p. 85, 148, 276, 388, 580, 712. — Autour du Congrès, p. 292. — Nos écoles genevoises, p. 499.

Gaudin, Ed. Rapport du trésorier, p. 68. — Assurance-accidents, p. 165.

Lagier, Ad. Caisse maladie et invalidité, p. 84, 163.

Martin, Ed. Caisse maladie et invalidité, comptes, p. 102.

Mégard, Ch. En marge de l'assemblée générale, p. 180.

U. I. P. G. — DAMES

Comité. Convocations, p. 55, 86, 567, 582. — Congrès, p. 405. — Lettre au Président de l'Inst. publique, p. 66. — Cours d'hygiène mentale, p. 150. — Avis, p. 468. — Remerciements, p. 568.

Baechler, N. Coopérations scolaires, p. 468.

Berney, H. Assemblée générale du 21 février, p. 133. — Du 25 novembre, p. 745.

Dottrens, A. Conférences, p. 31, 262, 279. — Causerie Durand, p. 55, 67, 118. — Causerie Piguet, p. 134, 182. — Aux collègues de la campagne, p. 342. — Causerie Hayem, p. 600, 615. — Causerie Gautier, p. 650. — Cours de gymnastique, p. 696.

U. A. E. E.

Comité. Invitation à nos membres, p. 714.

NEUCHÂTEL

Comité central. Concours, p. 4. — Communications, p. 134. — Rappel, p. 182. — Assemblée des délégués, p. 215, 293, 307. — Rapports des sections, p. 231. — Assurance-responsabilité civile, p. 293. — Congrès, p. 468. — Assemblée générale, p. 489, 568, 582, 664. — Assurance-accidents, p. 568.

Matthey, J.-Ed. Etat nominatif, p. 4. — Aide aux mobilisés, p. 4, 760. — Chômage dans l'enseignement, p. 4. — A propos du stage, p. 21, 86, 119, 151, 246, 343, 390, 406, 502. — Allocations, p. 38, 469, 501, 616. — Assurance-accidents, p. 55. — Départs, p. 56, 279. — Coin des sociétaires, p. 56, 279, 358, 469, 487, 568, 683, 731. — Fonds scolaire, p. 71, 582. — Journées éducatives, p. 71, 104. — Sections : Le Locle, p. 71 ; Neuchâtel, p. 487. — Places au concours, p. 104, 120. — Don national, p. 120. — Nos manuels, p. 183. — Quand on se marie, p. 183. — Questions diverses, p. 231. — Retraites et jubilé, p. 232. — En avant, les 40 ans ! p. 263. — Jubilés, p. 294. — Nos inspecteurs nous disent, p. 531, 551. — Traitements et chant, p. 634. — Chronique variée, p. 697. — Nouveaux sociétaires, p. 731. — Inspectorat scolaire, p. 759.

Montandon, M. Exposition scolaire permanente, p. 390, 601, 747.

Monnier, C. Association des maîtres de gymnastique, p. 135.

Rochat, J. Compte rendu financier, p. 196.

Nécrologie. Aug. Aubert, p. 184. — A. Desaulles, p. 26. — M^{lle} Marg. Cart, p. 698. — M^{lle} Marie Huguenin, p. 715.

JURA

Mœckli, Th. Appel au corps enseignant du Jura bernois, p. 5.

Moine, V. Chronique jurassienne, p. 6, 23, 72, 136, 166, 280, 359, 470, 603, 616, 747, 761.

Nécrologie. Maurice Mœckli, p. 23. — Willy Nicolet, p. 280.

TRIBUNE LIBRE

Barraud, E. Reproches... encouragements, p. 651, 668.

INFORMATIONS

Burnier, P. Camp des Educateurs, p. 519.

Grec, Ch. Tableaux scolaires suisses, p. 20, 408, 618, 699, 731.

G.R.E.P. Rectification, p. 40. — Convocations, p. 38, 104, 392. — Cours de La Chaux-de-Fonds, p. 216. — Rencontres amicales mensuelles, p. 280, 295. — Journées pédagogiques, p. 360, 394. — Assemblée du 4 juillet, p. 503, 517. — Cours pour la saison 1942-43, p. 583. — La psychologie appliquée à l'orientation de la vie, p. 583. — Cours J. Piaget, p. 604. — Cours P. Bovet, p. 652. — Groupe travail et équipes d'élèves, p. 684. — Groupe fiches, p. 716. — Prochain rassemblement, p. 716.

Chez nos voisins. Grande-Bretagne, p. 533. — Norvège, p. 294, 515.

DIVERS

Grec, Ch. A propos de la réforme de l'orthographe, p. 296, 310. — A propos de la pléthore d'instituteurs, p. 535.

COMMUNIQUÉS

Ecolier Romand, p. 72. — Société vaudoise des maîtres secondaires, p. 88. — Radio scolaire, p. 168, 248, 295. — Littérature coopérative, p. 200. — Instituteurs sans place, p. 248. — Pro Infirmis, p. 295. — Camp des Educateurs, p. 376. — Pro Juventute, p. 520. — Cours pour la formation des maîtres de gym., p. 520. — Société suisse de travail manuel, p. 534. — Société suisse en faveur des épileptiques, p. 535. — Horaire Zénith, p. 535.

Bibliographie. Pages 168, 248, 296, 312, 504, 536, 617, 716, 748.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PARTIE GÉNÉRALE

Ad. F. Coopératives scolaires, p. 173, 223.

Alb. R. Théâtre de jeunes, p. 29. — Réflexions et menus propos d'un maître d'école, p. 90, 121, 671. — Pour une école de la personne, p. 105. — L'exposition permanente de l'instruction publique, p. 605.

Bovet, Pierre. Etapes de la formation et de la déformation du caractère, p. 9. — Le professeur Eugène Dévaud et l'Institut J.-J. Rousseau, p. 89.

Briod, Ernest. Lectures pour les jeunes, p. 299. — A propos de grammaire et d'orthographe, p. 687.

Burdet, Jacques. Le chant chez les jeunes garçons de 12 à 16 ans, p. 284.

Chantrens, Marcel. La grammaire, cette brouillonne, p. 656.

Cin. Az. Etude de texte, p. 719.

- Cornuz, Benjamin. Langue romanche et géographie, p. 348.
 Dentan, V. A propos de fiches et d'enseignement individualisé, p. 253.
 Descœudres, Alice. La neige et le givre, p. 12. — Faire aimer le travail, p. 57.
 — Calcul élémentaire, p. 140.
 Diacon, M. Schéma d'une leçon pour faire connaître l'œuvre « Pro Infirmis », p. 170.
 Dottrens, E. D'où vient l'eau du robinet, p. 364, 377, 397. — Reconnaître les métaux, p. 476.
 Durand, Georges. Troisième note sur l'horaire mensuel, p. 11. — Un brin d'orthographe, p. 44. — Les débuts de la division, p. 61. — Un brin de géométrie, p. 75. — Note sur l'enseignement, p. 93. — L'apprentissage de la multiplication, p. 157. — L'étude du livret, p. 426. — L'initiation aux fractions ordinaires, p. 539. — Note sur la grammaire, p. 607. — Note sur la racine carrée, p. 641. — Un peu de géométrie, p. 735.
 F. P. Procédés d'hier, p. 318.
 Grosgrin, L. La genèse du nombre chez l'enfant, p. 270. — Le développement des quantités chez l'enfant, p. 314, 350.
 Hämmerli, Ls. A propos de rythme et de mesure, p. 137.
 Hedinger, P. Pour un enseignement vivant de l'allemand, p. 155, 255, 301. — Les patois de la Suisse alémanique et le Hochdeutsch, p. 639.
 H. R. Les propos de mon ami Sylvestre, p. 393, 569. — Les désinences verbales, p. 752.
 Jaquet, M. Encore l'histoire, p. 221, 251. — Nos enfants et l'avenir du pays, p. 737.
 Jaquet, Robert. Les textes et l'enseignement de la composition française, p. 27. — Le compromis de l'école, p. 73. — Problèmes scolaires d'aujourd'hui, p. 143. — Les textes et l'étude de la langue, p. 268. — L'école et l'éducation sociale, p. 379. — Ce n'est qu'un rêve, p. 474. — Les utopistes avaient raison, p. 585. — Points de vue sur la mission de l'école, p. 637.
 Lestchinski, Alex. Progrès et valeurs, p. 153, 204, 236.
 L.-M. Sz. Les restrictions et les besoins de l'enfant, p. 249.
 Mathil, F. Des enfants de bonne volonté, p. 281.
 Mégard, Charles. Problèmes d'aujourd'hui, problèmes de toujours, p. 107, 361.
 Perret, W. Examens... examens !, p. 313. — Autorité et discipline, p. 521.
 Perrochon, L. Un livre d'histoire vaudoise, p. 738.
 Perrot, Adrien. Hilare Giroflée et la pédagogie nouvelle, p. 188.
 Piquet, G. L'enseignement de la géographie, p. 282, 297, 316.
 Pithon, Juste. Examens fonctionnels, p. 425, 473, 489, 555. — Un procédé pour enseigner l'accord du participe passé, p. 623.
 P. v. A. L'enseignement antialcoolique en Suisse et sa nécessité, p. 44. — L'enseignement antialcoolique en Suisse dans ses réalisations, p. 60.
 Roller, S. Collaboration, p. 429.
 Rouiller, J.-F. La documentation au service de l'enseignement, p. 507, 522.
 Ruchon François. Les examens pédagogiques des recrues, p. 703.
 Savary, G. Leyvraz, A. et Jaccard, E. Les réunions de parents, p. 25, 41.
 Schwar, James. De l'école à la vie, p. 110, 206, 428, 541, 762.
 Simonet, Jean. Le gui, p. 14, 45, 76.
 Uldry, R. La documentation au service de l'enseignement, p. 412. — Course d'école, p. 490.
 Vinde, Victor, (trad. R. J.). La réforme de l'école française, p. 525.
 Vittoz, Ed. Majuscules et minuscules, p. 265. — De quelques invariables, p. 345. — Ajoutez quelquefois, et... souvent effacez, p. 537. — Désemberlificotez-vous ! p. 588.
 Wartenweiler, Fritz (communiqué par A. D.). Le travail d'éducation populaire pendant la guerre, p. 409. — Remèdes aux dangers de l'heure, p. 557.
 Yv. L. Réponse à Sylvestre, p. 689.

Divers.

- Allocution prononcée par M. le président de la Confédération lors de notre 25^e Congrès, p. 505. — Thèses votées par l'assemblée générale du Congrès, p. 553. — Réflexions sur les livres et la lecture (Communiqué par Ed. Vittoz), p. 609.

INFORMATIONS

G. R. E. P.

Chamot, J. Une idée intéressante, p. 95.

Perret, W. Conférence du 21 février, p. 174.

B. I. E.

Mouvements de jeunesse, p. 31. — Maître d'éducation générale, p. 574. — L'école primaire pour les mieux doués, p. 610. — Réforme scolaire au Japon, p. 626. — L'éducation préscolaire et la guerre, p. 626. — En Finlande, p. 659.

Divers.

Concours de la Fondation « Pour l'Avenir », p. 76. — Coopératives scolaires, p. 76, 126. — Pro Juventute, p. 159. — Maîtres abstinents genevois, p. 159, 239. — 51^e cours normal de travaux manuels, p. 207. — Une semaine pédagogique suisse, p. 319. — Alcoolisme et enfance, p. 367. — Cours de Gymnastique, p. 400. — Onzième camp des éducatrices, p. 414. — Cours officiel d'allemand, p. 414. — Fritz Wartenweiler à Lausanne, p. 510. — Fédération suisse des auberges de jeunesse, p. 510. — Vaumarcus 1942, p. 543. — Cours de Rorschach 1942, p. 557. — Pédagogie nouvelle, p. 575. — Formation des élites, p. 575. — Freidorf, août 1942, p. 590. — A propos des émissions radioscolaires, p. 591. — Jeunesse anglaise, p. 674. — Concours de composition de la Semaine suisse, p. 675. — Un jubilé, p. 690. — Cinquième cours d'orientation professionnelle, p. 692. — Encore l'écriture, p. 706. — Camps de ski, p. 739. — Prisonniers de guerre et philatélie, p. 754.

DESSIN

Berger, Richard. L'élévation oblique, p. 123. — Le printemps (Leçon de croquis rapide), p. 169. — Les grecques, p. 572. — Courses d'étude et dessin, p. 621.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Steiner, A. et Dottrens, E. La vipère aspic, p. 653, 669, 685, 701, 717, 732, 749.

Willemin, G. Morat 1476, p. 185, 201, 217, 233.

RÉCITATION

Dubois, Renée. Noël de guerre, p. 723.

Martin, Vio. La machine à écrire, p. 111. — Pour la petite sœur, p. 127. — Dimanche, p. 240. — La pomme, Le petit jardinier, p. 415. — Colère, p. 511. — Le préau, p. 643.

Pellaux-Cousin, Marcelle. Les petits soldats, p. 611.

Yv. L. Le corbeau, p. 63. — La ferme, p. 430. — Le mystère de Noël, p. 722.

TEXTES LITTÉRAIRES

Pages 63, 79, 126, 160, 176, 192, 208, 224, 240, 272, 303, 384, 431, 492, 511, 528, 544, 558, 575, 611, 627, 723, 739, 755.

Voir aussi : p. 27, 110, 268, 428, 492, 719.

LES LIVRES

Pages, 15, 32, 48, 64, 80, 96, 112, 127, 256, 272, 304, 320, 352, 368, 384, 400, 416, 432, 479, 494, 512, 528, 544, 560, 576, 592, 612, 628, 644, 660, 692, 708, 724, 755, 765.

Voir aussi : p. 105, 143, 188, 270, 314, 350, 737, 738.

Table des matières.

Partie corporative : p. 767. — Partie pédagogique : p. 770.

NOUVEAUTÉS

BLANCHOD, D^r FRED :

DANS L'ASIE DES HOMMES BRUNS

Un volume in-8° sous couverture illustrée en couleurs, avec 32 photos
et 1 carte

broché Fr. 7.—
relié " 9.50

Ce voyage aux Indes intéressera particulièrement le public, au moment où l'on cherche à comprendre ce que sont les peuples si divers qui habitent ces terres immenses, aujourd'hui menacées par la guerre.

BURNAND, D^r RENÉ :

AINSI FUT LE MATIN

Un volume in-8° carré

broché Fr. 3.75
relié " 6.—

Ce roman sans histoire est le récit de l'enfance puis de l'adolescence d'un futur chirurgien qui conte ses souvenirs ; c'est l'analyse des phénomènes d'ordre intellectuel et moral qui se succèdent dans la formation d'un caractère.

CHABLE, J.-ED. :

LE MAITRE DU SOLEIL

Un volume in-16. broché Fr. 3.50

Au val d'Anniviers, une tempête folle s'abat, destructrice ; elle s'étend et désole le monde : la terre se refroidit, toute vie est menacée. Cependant un savant génial sauve le val de la mort et l'épopée valaisanne se termine par le triomphe de la vie et de l'amour.

CLAUDE, GEORGE :

THÈMES ÉTERNELS

Un volume in-16. broché Fr. 3.50

Ces messages émouvants et toniques sont encore la pensée de celle qui fut un guide fidèle pour tant de femmes et qui combattit le découragement sous toutes ses formes.

GEILER, EMILIO :

LE DRAME DE L'EXPRESS DU GOTHARD

Traduction de E. Monastier, avec préface de J.-E. Chable.

Un volume in-16, avec couverture illustrée broché Fr. 3.50

L'auteur de ce roman du rail est mécanicien sur la ligne du Gothard. C'est l'œuvre sincère d'un travailleur sensible et intelligent qui aime et connaît son métier ; ce sont des souvenirs de travail dont l'édition allemande a eu grand succès.

MESTRAL-COMBREMONT, JULIE DE :

(Réimpression.)

LA NOBLE VIE D'UNE FEMME : JOSÉPHINE BUTLER

Un volume in-16 avec couverture illustrée et deux hors-texte broché Fr. 3.75
relié " 6.—

Dans ces pages captivantes et souvent dramatiques, cette existence d'une exceptionnelle richesse intérieure se déroule sous nos yeux tout entière : âme ardente, âme héroïque, telle fut Joséphine Butler.

SPIRO, LOUIS :

L'ALPE INSPIRATRICE

Un volume in-8° carré avec couverture illustrée broché Fr. 4.50

Montagnard passionné, guide par vocation et pasteur, l'auteur fait part de ses réflexions et de ses souvenirs. Il scrute l'âme de la montagne, la décrit sous ses multiples aspects : génératrice d'énergie et tonique pour ceux qui parent aux dangers qu'elle comporte.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A. — Lausanne

NOUVEAUTÉS :**ESCALES CHEZ LES PÊCHEURS DE PERLES**par
le Dr FRED. BLANCHOD.

Un vol. in-8° sous couverture en couleurs, avec 32 photos et 1 carte :

broché Fr. 6.—
relié » 8.50

Canal de Suez, Arabie, pêcheries de perles du Golfe persique, Ceylan et Zanzibar, jardin des tropiques, voilà de quoi captiver les amateurs de voyage!

SUR LES ROUTES D'EUROPEpar
JEAN BUHLER.

Un volume in-16 broché Fr. 3.50

Ces souvenirs d'un étudiant qui, à pied et sans argent traverse l'Italie, les Balkans, la Hongrie et l'Allemagne, sont vécus et contés en un style nerveux.

LE GROUPE FRANC DE GIROUCpar
CHARLES GOS.

Un volume in-16 broché Fr. 3.50

Suite de croquis poétiques et réels de la vie militaire suisse dans les montagnes du Valais, souvent pleins d'entrain et de vie.

MADELEINE BLANCHARD*Nouvelles*
par
HENRY VALLOTTON.

Un volume in-8° carré broché Fr. 3.75

Gaies ou tragiques, riches en observations rapides, ces nouvelles palpitent de vie, ce sont de petits tableaux colorés et alertes.

Réimpressions :**LE GÉNÉRAL DUFOUR 1787-1875**par
EDOUARD CHAPUISAT.Un volume in-8° carré, avec 8 hors-texte broché Fr. 5.—
relié » 7.50

Cette vivante étude d'un grand chef est un portrait attachant de celui qui fut un exemple de courage physique, d'intelligence, de valeur morale et de patriotisme.

MARINS D'EAU DOUCEpar
GUY DE POURTALÈS.Un vol. in-8° carré, illustré broché Fr. 3.50
relié » 6.—Evocation charmante de l'ancienne Genève patricienne et calviniste, du lac avec ses barques à voiles latines et de l'ambiance paisible des débuts du XX^e siècle.**LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle